

## DÉLIBÉRATION n°2026-04-01-06

Nos réf. : SR/HT/DB/HG

### REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 26/03/2026	L'an deux mil vingt-six le premier avril à vingt heures,
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b> <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 24</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 3</i> <i>Absents excusés : 3</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclu : 0</i>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Sophie RADREAU, Maire</b>  <i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, EMONIN Ghislaine, MARTINO Jean-Luc, YAVUSZOY Elvan, LORDIER Patrick, HERGAS Jasmine, GATSCHINE Jean, POIVEY Jean-Pierre, ROY Brigitte, MONNIN Jean-Pierre, ISSLER Agnès, BALLY Pascal, LABOUREY Cloé, BAUDIER Dominique, RAVENT Patrick, NEGRUT Ana-Alexandra, BASTIANINI Sylvain, DAUTREY Nassima, BIDOT Patrick, MANGE Florence, LAFORGE Chantal, BESSIERE Christian, SANDRI Maéva.  <i>Étaient représentés :</i> VEDRINE Sandrine, THIEBAUD Romain, FEBVAY Cédric.
<b>OBJET :</b> <i>Constitution et composition des Commissions</i>	<i>Procurations données :</i> VEDRINE Sandrine a donné procuration à RADREAU Sophie, THIEBAUD Romain a donné procuration à GATSCHINE Jean. FEBVAY Cédric a donné procuration à BESSIERE Christian.  <i>Absent :</i>
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b> <i>- Pour : 27</i> <i>- Contre : 0</i> <i>- Abstention : 0</i>	<b>Jean-Pierre LOUYS</b> est nommé secrétaire de séance.

Vu l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales permettant aux Conseils municipaux de former, au cours de chaque séance, des Commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal,

Vu la proposition de Madame la Maire de créer 6 commissions municipales,

Vu les membres proposés par les élus issus de la liste majoritaire et les membres proposés par les élus issus de la liste d'opposition,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,** décide de créer les commissions municipales dont les attributions et les membres sont les suivants :


Intitulés	Attributions	Titulaires
Commission n°1	Finances – Administration Générale – Gestion du personnel	<b>Sophie RADREAU</b> Jean-Pierre LOUYS Ghislaine EMONIN Jean-Luc MARTINO Elvan YAVUSZOY Patrick LORDIER Nassima DAUTREY Cédric FEBVAY

Commission n°2	Sécurité – Commerce – Patrimoine - Communication	<b>Jean-Pierre LOUYS</b> Sandrine VEDRINE Jean-Pierre POIVEY Brigitte ROY Pascal BALLY Romain THIEBAUT Chantal LAFORGE
Commission n°3	Action sociale - Environnement - Cadre de vie	<b>Ghislaine EMONIN</b> Sandrine VEDRINE Brigitte ROY Cloe LABOUREY Patrick RAVENT Patrick BIDOT Florence MANGE Nassima DAUTREY Ana NEGRUT Maeva SANDRI
Commission n°4	Petite Enfance – Vie scolaire – Jeunesse	<b>Jean-Luc MARTINO</b> Agnes ISSLER Romain THIEBAUT Patrick RAVENT Ana NEGRUT Jasmine HERGAS Dominique BAUDIER Chantal LAFORGE
Commission n°5	Culture – Animation – Associations	<b>Elvan YAVUZSOY</b> Jean GATSCHINE Jean-Pierre MONNIN Agnes ISSLER Sylvain BASTIANINI Patrick BIDOT Florence MANGE Dominique BAUDIER Cédric FEBVAY
Commission n° 6	Urbanisme – Travaux - Forêt	<b>Patrick LORDIER</b> Jean GATSCHINE Jean-Pierre POIVEY Jean-Pierre MONNIN Pascal BALLY Cloe LABOUREY Sylvain BASTIANINI Jasmine HERGAS Christian BESSIERE

Fait et délibéré à Bavans, le 01 avril 2026

La Maire,  
Sophie RADREAU




Envoyé en préfecture le 30/04/2026  
Reçu en préfecture le 30/04/2026  
Publié le   
ID : 025-212500482-20260401-DELIB2026040106-DE

Délibération certifiée exécutoire  
Publiée sur papier le : 30/04/2026  
Publiée sur site internet le : 17/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.